

**POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Incidence des changements climatiques
sur l'emploi et le marché du travail****Introduction: le défi du changement climatique**

1. Le présent document examine l'incidence des changements climatiques sur l'emploi et le travail décent¹. Il porte principalement sur la recherche de moyens permettant de conjuguer la croissance, la réduction de la pauvreté et le développement équitable, d'une part, avec une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et les mesures d'adaptation au changement climatique déjà mises en œuvre, d'autre part. L'examen repose sur le principe fondamental du développement durable qui a fait l'objet d'un accord au Sommet de Johannesburg en 2002, qui a proclamé «notre responsabilité collective, qui est de faire progresser et de renforcer [...] les piliers du développement durable que sont le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, qui sont interdépendants et qui se renforcent mutuellement»². Le document s'inspire également du débat qui s'est tenu au sein du Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation lors de la session de novembre 2007 du Conseil d'administration³.

¹ Le présent document est une adaptation du texte présenté par l'OIT lors de la réunion des ministres du travail et de l'emploi des pays du G8 qui s'est tenue en mai 2008 à Niigata (Japon). Ce document, intitulé *Les défis mondiaux du développement durable: Stratégies en faveur des emplois verts*, a été rédigé par le Département de l'intégration des politiques et statistiques. Il s'inspire également du rapport intitulé *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World*, établi dans le cadre de l'Initiative Emplois verts mise en place conjointement par le PNUE, l'OIT, l'OIE et la CSI et produit par l'Institut Worldwatch avec l'aide technique du Global Labor Institute de l'Université Cornell (PNUE, sept. 2008). On peut le consulter à l'adresse suivante: www.unep.org/labour_environment/features/greenjobs.asp.

² Déclaration de Johannesburg sur le développement durable, paragr. 5. Cette déclaration contient aussi un paragraphe (28) sur l'emploi: «Nous convenons également de fournir une assistance en vue d'accroître les possibilités d'emplois générateurs de revenus, en tenant compte de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.»

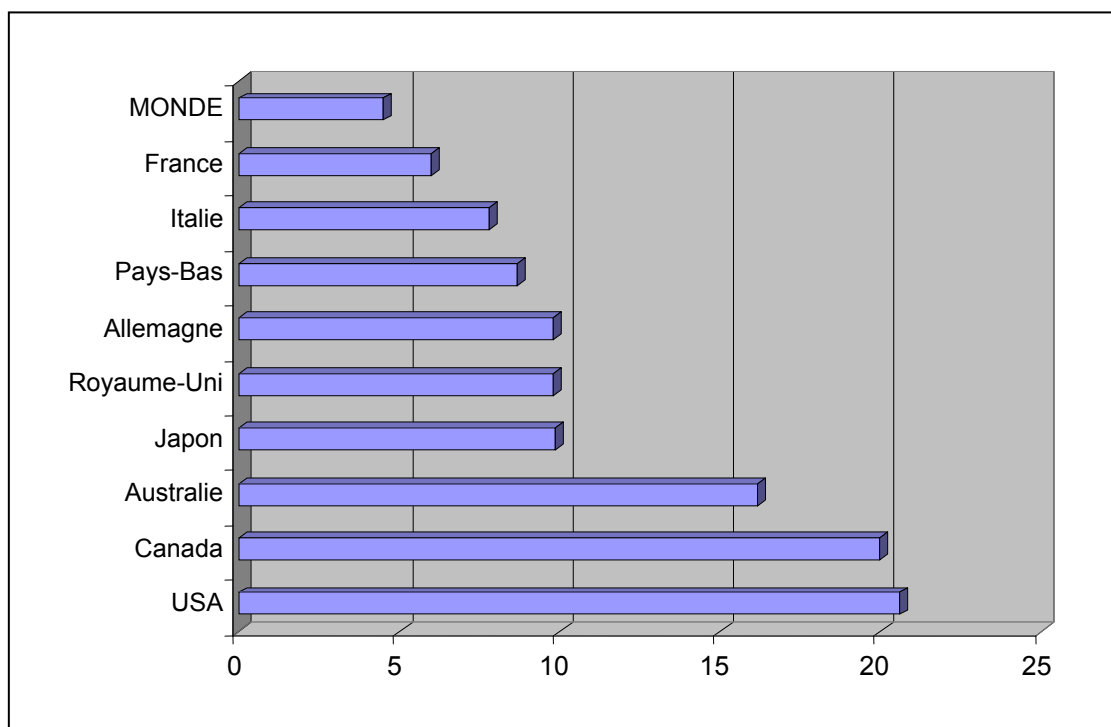
³ Rapport oral du président du groupe de travail, M. D. Jayatilleka, Ambassadeur et Représentant permanent de Sri Lanka auprès des Nations Unies à Genève, document GB.300/18(Rev.), nov. 2007.

2. Quand on parle de la transition vers une trajectoire de développement durable pour l'économie mondiale, l'horizon est à moyen et long terme, bien qu'il soit urgent d'accélérer l'action internationale sur le changement climatique. Des négociations ont été lancées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vue de parvenir à un accord à la Conférence des parties de Copenhague de décembre 2009, le but étant d'éviter toute rupture dans le processus de fixation et de mise en œuvre des objectifs internationaux après l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012.
3. D'après les scientifiques, afin d'éviter un changement climatique dangereux, potentiellement irréversible et qui s'autoalimente, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ne devraient pas dépasser 450 parties par millions (ppm) de CO₂. Même avec ce niveau, le réchauffement moyen serait de 2 °C. Les scénarios de stabilisation montrent que, pour respecter ce maximum de 450 ppm, les émissions mondiales doivent atteindre leur maximum dans les 10 à 20 prochaines années. Parallèlement, les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie prévoient une augmentation de 60 pour cent de la demande mondiale d'énergie d'ici à 2030, qui nécessitera un investissement total de 20 000 milliards de dollars des Etats-Unis, dont la moitié dans les pays en voie de développement⁴. Historiquement, les pays industriels sont responsables de la majeure partie des émissions, mais les pays en développement et les pays qui s'industrialisent rapidement deviennent d'importants émetteurs au niveau agrégé, en dépit du faible niveau de leurs émissions par habitant. A elle seule, l'action des pays industriels ne sera donc pas suffisante, ce qui pose de façon aiguë la question de l'équilibre entre les engagements internationaux en faveur de la réduction de la pauvreté et l'atténuation du changement climatique.
4. Il existe un long décalage entre les émissions et le réchauffement climatique. Si les émissions s'arrêtaient aujourd'hui, le changement climatique se poursuivrait dans le monde, mais dans une moindre mesure que si les émissions continuaient. Il est donc inévitable de s'adapter au changement climatique pour essayer d'en réduire les effets néfastes. La plupart des conséquences à court et à moyen terme proviendra de la plus grande variabilité de la météo et de l'apparition plus fréquente des phénomènes météorologiques extrêmes comme les orages, les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur.
5. Bien que les pays en développement aient historiquement le moins contribué aux émissions à l'origine du changement climatique, ce sont eux qui risquent d'en souffrir le plus en raison de leur vulnérabilité et de leur faible capacité à s'adapter à ces phénomènes météorologiques extrêmes. Les zones les plus à risque sont les régions surpeuplées, comme les mégadeltas des pays en développement, et les petits Etats insulaires. Les secteurs économiques les plus tributaires de la météo, comme l'agriculture et le tourisme, seront probablement les plus touchés, tout comme les établissements humains et les industries situées sur les zones côtières et les plaines alluviales inondables ou dans les zones fréquemment touchées par les orages.
6. D'après les projections à moyen et long terme à partir des tendances actuelles, le changement climatique entraînera des perturbations graves des activités socio-économiques dans de nombreux secteurs et sur tous les continents. Cependant, il est techniquement et économiquement possible de réduire les émissions à des niveaux qui rendraient le changement climatique tolérable. Les mesures d'atténuation, visant à réduire

⁴ Rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie «World Energy Outlook 2007», http://www.worldenergyoutlook.org/docs/weo2007/WEO_french.pdf.

les émissions ou à extraire les gaz à effet de serre de l'atmosphère, sont à la fois nécessaires et plus économiques que l'inaction ⁵.

Emissions de CO₂ par habitant (en tonnes), 2004



Source: Rapport mondial sur le développement humain 2007, cité dans le rapport de la Commission sur la croissance et le développement, *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development* (Washington: Banque mondiale, 2008), p. 86.

7. Afin que la stabilisation du climat aille de pair avec la croissance économique et le développement, les économies du monde entier doivent devenir sobres en carbone. Réduire les émissions de moitié par rapport à la tendance actuelle imposerait une réduction de l'ordre de 60 à 80 pour cent des niveaux actuels d'émissions des pays industriels, et il faudrait encore abaisser de 30 pour cent les niveaux d'émissions des pays en développement. Le découplage de la croissance économique et des émissions requiert d'énormes progrès en matière de rendement énergétique pour les produits et les services, la production électrique, la construction et les transports, une augmentation significative du recours aux énergies renouvelables et une réduction des émissions provenant de l'utilisation de la terre. Il faudra de nouvelles technologies, notamment des technologies pour extraire le carbone et le stocker, accompagnées d'une augmentation de l'assistance au développement, surtout pour les pays les moins avancés. Même si une grande partie du coût à payer peut être jugée positivement, en considérant les possibilités d'investissement qui lui sont liées, il n'en demeure pas moins que l'aide aux pays les plus pauvres nécessite au minimum une réorientation de l'aide publique au développement.
8. L'équité s'avérera probablement un élément déterminant du succès de la réponse au défi du changement climatique. Lors des réunions du FMI et de la Banque mondiale du printemps dernier, les ministres du groupe des 24 pays en développement ont fait une déclaration en faveur d'une action collective urgente pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Toutefois, ils ont souligné que, «conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées, l'action collective doit prendre en compte,

⁵ Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/stern_review_report.cfm.

de façon équitable, la contribution historiquement faible des pays en développement et leur consommation d'énergie par habitant encore plus modeste, ainsi que les effets particulièrement sévères du réchauffement sur ces pays et leurs besoins en développement non satisfaits»⁶. Les pays industrialisés et les pays en développement doivent non seulement veiller à maintenir le cap d'une croissance économique soutenue, mais également s'assurer que les mesures prises pour faire face aux mutations de l'emploi sont équitables, car cela est essentiel pour assurer la pérennité et l'efficacité des politiques mondiales de réduction des GES.

Changement climatique et marchés du travail

9. Il apparaît de plus en plus clairement que les politiques du travail et de l'emploi peuvent contribuer à faciliter la transition vers une croissance plus durable en repérant les possibilités d'emplois verts, en rendant les emplois existants plus écologiques et en facilitant la suppression progressive des emplois non durables. Les stratégies en faveur des emplois verts prendront de plus en plus de place dans les responsabilités des ministres du travail et de l'emploi et les activités des organisations d'employeurs et de travailleurs.
10. Notre époque est marquée par une restructuration économique de grande ampleur qui répond à une forte volonté politique; cette restructuration comporte inévitablement de vastes implications pour les effectifs, la qualité et la localisation de la main-d'œuvre. Il importe en outre que les futures filières de développement s'ancrent dans une économie faiblement émettrice de carbone. Cette restructuration met en jeu l'ensemble des compétences et des activités fondamentales de l'OIT.
11. Parallèlement à la multiplication des préoccupations devant la faible proportion d'emplois décents produits par l'évolution actuelle de la mondialisation, l'idée que nous ne pouvons pas poursuivre la croissance au détriment de la qualité de l'environnement se répand. Nous sommes donc dans une période de transition, à la recherche de politiques et d'une volonté politique qui nous mettra sur la voie d'un développement durable dans lequel les dimensions sociales et environnementales de la mondialisation font partie intégrante des choix économiques. Les modifications des structures de l'emploi et des lieux de travail ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus⁷.
12. La structure de l'emploi et les marchés du travail évoluent constamment en fonction de nombreux facteurs dont la technologie, le commerce, la finance, la démographie et l'environnement. L'une des responsabilités essentielles des ministres du travail et de l'emploi consiste à maintenir une politique-cadre qui facilite et encourage cette évolution. Le changement climatique ainsi que d'autres questions relatives à l'environnement ajoutent une nouvelle dimension à cette évolution, qui va s'accompagner de problèmes de gestion qui ne pourront être résolus sans une rupture avec nos schémas habituels.

Incidence du changement climatique sur l'emploi

13. Le changement climatique en lui-même, l'adaptation qu'il nécessite et les efforts pour l'enrayer en réduisant les émissions ont des implications considérables sur le

⁶ Communiqué du 11 avril 2008 du Groupe intergouvernemental des Vingt-quatre pour les questions monétaires internationales et le développement, <http://www.g24.org/04-08FRE.pdf>.

⁷ Déclaration du Sommet sur la croissance et la responsabilité dans l'économie mondiale, 7 juin 2007, paragr. 22.

développement économique et social, les structures de la production et de la consommation, et donc sur l'emploi, les revenus et la réduction de la pauvreté. L'un des risques les plus évidents concerne la sécurité alimentaire et économique, surtout dans les régions et les secteurs tributaires de l'agriculture⁸. Le rapport Stern a attiré l'attention sur le fait que 22 pour cent de la population mondiale dépendait de l'agriculture et que c'est dans ce secteur qu'on retrouve le plus grand nombre de pauvres dans le monde (75 pour cent des plus démunis, un milliard de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar des Etats-Unis par jour). En raison de ses effets sur les sources de revenus dans le secteur agricole, le changement climatique menace de remettre en cause la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – menace aggravée par la récente flambée des cours des denrées alimentaires. Une autre des menaces pour les objectifs du Millénaire pour le développement est liée aux effets du changement climatique sur la santé, car la santé des travailleurs en sera affectée, notamment dans les pays en développement. Le tourisme est un autre secteur dépendant de la météo, où l'emploi a rapidement augmenté.

14. Dans ces trois secteurs – agriculture, tourisme, santé – les femmes seront probablement plus touchées que les hommes. Parmi les personnes les plus pauvres, on trouve surtout des femmes, celles-ci étant par ailleurs surreprésentées dans l'agriculture et le tourisme. Le changement climatique pourrait de ce fait avoir des conséquences préjudiciables en matière d'égalité entre hommes et femmes. Les secteurs en question se caractérisent également par des salaires très bas et des conditions de travail particulièrement médiocres, ce qui rend les femmes encore deux fois plus vulnérables.
15. La fréquence accrue des catastrophes naturelles et leur plus grande sévérité sont susceptibles de déclencher ou d'accélérer des flux migratoires, qui viendraient renforcer les tensions politiques et l'instabilité actuelles. La réponse à ces crises permettrait de renforcer la résilience des sociétés locales si elle vise à adapter les moyens d'existence au lieu de se concentrer sur une assistance humanitaire d'urgence avant de revenir à la situation initiale. L'accès aux systèmes de protection sociale de base permet également d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles et d'empêcher qu'une perte temporaire de revenus ne se transforme en pauvreté chronique. Le problème tient au fait que les nombreux pays pauvres particulièrement vulnérables face aux catastrophes naturelles sont également ceux qui sont le plus démunis dans le domaine de la protection sociale.

Emplois perdus, mais aussi emplois gagnés

16. Les grands investissements d'adaptation pourraient offrir un grand nombre d'emplois et de possibilités de revenus dans des domaines comme l'extension des protections côtières, le renforcement des bâtiments et de l'infrastructure, la gestion de l'eau et la récolte. Pour s'adapter, il faudra procéder au transfert de nouvelles technologies sur une grande échelle et au déplacement des établissements humains et des industries des zones à risque. Dans le secteur agricole, l'adaptation peut avoir un effet négatif ou positif sur l'emploi et les revenus en fonction des besoins en main-d'œuvre des nouvelles cultures, des pratiques agricoles et de leur compatibilité avec les petites exploitations agricoles. Pour qu'il soit possible d'investir dans l'adaptation, il est essentiel que les agriculteurs à faible revenu, les petites entreprises et les communautés pauvres aient accès à des financements dans des conditions acceptables. Il faut pour cela compter sur l'aide des donateurs et sur des orientations claires de l'Etat, comme le montre l'exemple des nombreux pays ayant déjà adopté des programmes nationaux de développement durable.

⁸ L'OIT estime que 36 pour cent des emplois dans le monde étaient dans le secteur agricole en 2006, ICMT 2008.

17. Il est difficile de prédire quels sont les emplois appelés à disparaître, notamment en raison du fait qu'une grande partie des emplois actuels non durables peuvent simplement être transformés, notamment par l'adoption de technologies du «charbon propre». Cela étant, les emplois liés à la création de combustibles fossiles sont en recul, comme le montre le tableau ci-dessous. Ce recul tient à divers facteurs qui, comme la mécanisation, ne sont pas nécessairement liés aux mesures relatives au changement climatique.

L'emploi dans le secteur de l'extraction des combustibles fossiles et des métaux dans un certain nombre de pays, 1996-2006

Pays	1996 (en milliers)	2006 (en milliers)	Changement (%)
Chine	9 020	5 580	- 38
Roumanie	241	120	- 50
Ukraine	4 390	4 037	- 7
Slovaquie	34	16	- 52
Afrique du Sud	603	398	- 34
Etats-Unis	569	687	+ 21
Royaume-Uni	107	103	- 4
Malaisie	35	27	- 22

Source: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World*, op. cit.

18. Une étude, réalisée à la demande de l'OIT, du petit nombre d'évaluations quantitatives des effets des mesures d'atténuation sur les marchés du travail, qui portent essentiellement sur les pays industrialisés, montre que le passage à une économie sobre en carbone devrait entraîner une augmentation nette en termes d'emplois⁹. Ce faible gain net est toutefois le résultat de profondes mutations des marchés du travail, induisant des pertes d'emplois considérables dans certains secteurs, compensées par une augmentation plus importante dans d'autres secteurs¹⁰. Il est par ailleurs plausible de supposer que les emplois perdus pourraient, pour l'essentiel, être des emplois bien rémunérés, dans les secteurs syndicalisés, ce qui est le cas, par exemple, de la plupart des emplois dans l'industrie des combustibles fossiles. Si tel devait être le cas, on comprend mieux le rôle que pourrait jouer la négociation collective pour permettre un ajustement du marché du travail en limitant les coûts sociaux – les négociations pouvant porter par exemple sur les compétences nécessaires pour faciliter cet ajustement. Le tableau ci-dessous contient des estimations de l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables pour l'année 2006.

⁹ «The impacts of climate change on employment and incomes – A review of the literature», du Centre for Sustainable Production and Consumption, à la demande de l'OIT (à paraître).

¹⁰ «Changement climatique et emploi», avec l'appui de la DG Environnement, étude de la CES, Syndex, Istas, Wuppertal Institute, SDA (2007), <http://www.etuc.org/a/3675>; «Renewable energy sector in the EU: Its employment and export potential», rapport final destiné à la DG Environnement, Ecotec study, Research and Consulting Ltd., Royaume-Uni, 2002, <http://www.tuuleenergia.ee/uploads/File/employment%20and%20export.pdf>; S. Laitner, S. Bernow and J. DeCicco, 1998: «Employment and other macroeconomic benefits of an innovation-led climate strategy for the United States», *Energy Policy*, 26(5), pp. 425-432; D. M. Kammen, K. Kapadia and M. Fripp, 2004: «Putting renewables to work: How many jobs can the clean energy industry generate?», *Renewable and Appropriate Energy Laboratory (RAEL) Report*, University of California, Berkeley.

Estimations de l'emploi dans le secteur des énergies renouvelables, au niveau mondial et dans un certain nombre de pays, 2006

Source d'énergie renouvelable	Monde/sélection de pays	Emploi
Eolien	Monde	300 000
Solaire photovoltaïque	Monde	115 000
Solaire thermique	Chine, Europe, USA	624 000
Biomasse/biocarburants	Brésil, USA, Chine, Allemagne	1 174 000
Hydroélectricité	Europe, USA	39 000
Géothermie	USA, Allemagne	25 000
Ensemble des énergies renouvelables		2 277 000

Source: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World, op. cit.*

19. En Chine, la création d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables est importante et continue de croître.

Estimations de l'emploi en Chine dans le secteur des énergies renouvelables, 2006

	Eolien	Solaire photovoltaïque	Solaire thermique	Biomasse	Total
Production d'énergie	6 000	2 000	–	1 000	9 000
Industries manufacturières	15 000	38 000	400 000	15 000	468 800
Services	1 200	15 000	200 000	250 000	466 200
Total	22 200	55 000	600 000	266 000	943 200

Source: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World, op. cit.*

20. Les activités liées aux mesures d'atténuation vont vraisemblablement nécessiter une main-d'œuvre plus abondante que les activités capitalistiques et fortement émettrices de carbone qu'elles sont appelées à remplacer. Les projections de la croissance de l'emploi dans les secteurs énergétiques émergents laissent présager une forte croissance. En témoigne l'évolution constatée en Allemagne au cours des dernières années, telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous.

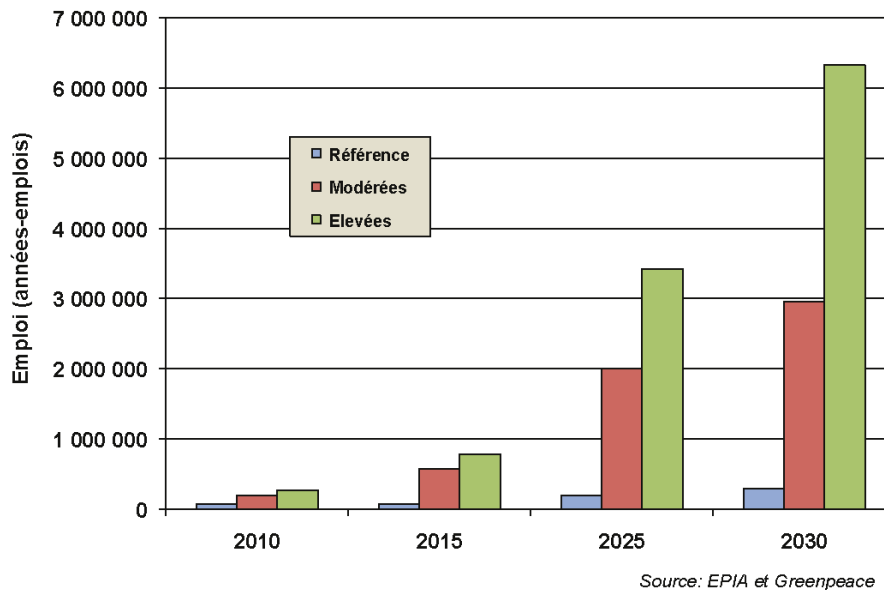
L'emploi dans le secteur des énergies renouvelables en Allemagne, 1998, 2004 et 2006

	1998	2004	2006	Croissance attendue pour 2006-2010 (%)
Eolien	16 600	63 900	82 100	6,8
Solaire	5 400	25 100	40 200	49
Hydroélectricité	8 600	9 500	9 400	n.d.
Géothermie	1 600	1 800	4 200	74
Biomasse	25 400	56 800	95 400	37
Services	10 000	n.d.	n.d.	n.d.
Total	66 600	157 100	231 300	n.d.

Source: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World, op. cit.*

21. En témoignent également les prévisions sur la croissance de l'emploi dans le secteur de l'énergie solaire (voir figure ci-dessous).

Projections relatives à l'emploi dans le secteur de l'énergie solaire, 2010-2030 (au niveau mondial)



Source: Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World, op. cit.

22. La plupart de ces mutations interviendront dans les secteurs économiques comme l'agriculture, la production d'électricité, les industries nécessitant beaucoup d'énergie et les transports. Tous les aspects de l'adaptation et de l'atténuation nécessitent de nouvelles capacités techniques et souvent également de nouvelles aptitudes de la part des chefs d'entreprise. L'augmentation du rendement énergétique et des énergies renouvelables sera un élément essentiel de cette équation. Alors que le rapport du GIEC a souligné que les mesures d'adaptation et d'atténuation recelaient un gisement considérable d'emplois, l'emploi n'apparaît généralement que de façon marginale dans le débat sur le changement climatique, en tant qu'«avantage accessoire» induit par les mesures d'atténuation. Cette vision néglige le fait que les avantages pour l'emploi et le développement sont essentiels pour rendre les mesures d'atténuation techniquement faisables, économiquement viables, socialement acceptables et pérennes au niveau politique. Autant d'éléments qui, une fois encore, mettent en évidence le rôle décisif que peuvent jouer l'OIT et ses mandants dans les évolutions du marché du travail liées au changement climatique.

Les avantages des emplois verts dans les pays en développement

23. On a déjà souligné fort à propos la vulnérabilité de nombreux pays en développement s'agissant de l'adaptation au changement climatique, vulnérabilité qui ne remet d'ailleurs nullement en question les perspectives qui s'offrent à ces pays dans le domaine de la création d'emplois verts. Ces derniers tendent à être concentrés dans certains pays et dans certaines régions, phénomène qui ne s'explique par la nature même de ces emplois, mais qui découle des politiques mises en œuvre et des modes d'investissements actuels. De nombreux exemples et de nombreux projets pilotes témoignent du potentiel que recèlent les pays en développement dans le domaine des emplois verts. Lorsque les données existent, sur les énergies renouvelables, par exemple, on constate que la moitié des emplois correspondants sont recensés dans les pays en développement. Dans les économies émergentes et les pays en développement, les emplois verts ne vont pas être seulement

l'affaire des administrateurs, des scientifiques ou des techniciens, mais vont profiter avant tout aux groupes qui en ont le plus besoin: les jeunes, les femmes, les agriculteurs, les populations rurales et les mal-logés.

24. Pour pouvoir contribuer efficacement à une croissance économique «propre», au développement et à la lutte contre la pauvreté, il faut avant tout que les emplois verts soient des emplois de qualité. Or il ressort du rapport sur les emplois verts qu'une grande partie de ces emplois sont de qualité médiocre et souvent, notamment dans les secteurs du recyclage, de la construction ou des biocarburants, des emplois informels. Dans le secteur du recyclage, les emplois sont souvent précaires, comportent de gros risques sur les plans sécuritaire et sanitaire et sont mal rémunérés. Des cas graves de violation des droits de l'homme ont été signalés dans le secteur de la production des matières premières pour les biocarburants. D'une manière générale, cependant, et compte tenu d'obstacles et de difficultés évidents, le potentiel à exploiter en matière d'emplois verts reste considérable.
25. Le tableau ci-dessous met en lumière le rôle joué au Bangladesh par l'ONG Grameen Shakti dans la diffusion des énergies renouvelables (ainsi que pour l'accès à l'énergie de tous ceux qui n'étaient jusque-là pas raccordés). Etant donné la rareté des données sur les perspectives qui s'offrent aux pays en développement dans le domaine des emplois verts, il importe de poursuivre la recherche d'informations sur cette question.

Services énergétiques utilisant des énergies renouvelables mis en place au Bangladesh par Grameen Shakti

Nombre total de panneaux solaires installés	170 000
Nombre total de fourneaux améliorés	15 500
Nombre d'unités de production de biogaz installées	4 500
Nombre de techniciens formés	2 575
Nombre d'usagers formés	75 050
Nombre d'unités de production de biogaz qui doivent être construites d'ici à 2012	500 000
Production de fourneaux améliorés prévue d'ici à 2012	10 000 000
Création d'emplois verts d'ici à 2015	100 000

Source: *Grameen Shakti at a Glance*, Grameen Shakti, Dhaka, Bangladesh, juin 2008.

Emploi: perspectives et problèmes

Adaptation: un défi pour toutes les entreprises, en particulier les PME

26. Le changement climatique est un défi à l'échelle mondiale, mais y faire face exige des transformations profondes dans les entreprises au niveau local dans une perspective à moyen terme. Le réflexe de «réduire, réutiliser et recycler» peut certes s'acquérir dans la culture de l'investissement, de la production et de l'emploi, mais il faudra pour cela la volonté des ministres du travail et de l'emploi, des entreprises et des syndicats. L'adoption d'une déclaration politique globale sur la promotion d'entreprises durables à la Conférence internationale du Travail de 2007 a démontré le potentiel qu'offre le tripartisme à cet égard¹¹. De plus en plus d'entreprises incluent des objectifs de développement durable

¹¹ Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables, Conférence internationale du Travail, juin 2007. <http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/ilc/ilc96/pdf/pr-15.pdf>.

dans leurs objectifs d'entreprise et dans leurs bilans. Il existe aussi des initiatives sectorielles visant à encourager dans les entreprises les pratiques responsables vis-à-vis de l'environnement, mais aussi de la main-d'œuvre et des questions sociales.

27. Deux questions semblent à cet égard primordiales. Tout d'abord, la grande majorité des entreprises dans le monde sont de petites entreprises dont il est probable qu'elles ne possèdent ni les moyens financiers ni les informations sur le changement climatique nécessaires pour ajuster leurs pratiques. La promotion du développement durable va de ce fait nécessiter que l'on centre les efforts sur la petite entreprise. Il s'agit là d'un enjeu considérable pour les partenaires sociaux de l'OIT. En Chine, le BIT travaille actuellement sur un projet qui s'inspire du Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises (WISE) qui a fait ses preuves. Ce projet comporte la mise au point et l'expérimentation de procédés permettant d'améliorer le rendement énergétique.
28. Il est également vrai que, par leur participation aux chaînes mondiales de valeur, les multinationales ont un rôle important à jouer dans la diffusion des bonnes pratiques d'ajustement à mettre en œuvre pour faire face au changement climatique. Les multinationales jouent par exemple un rôle vital en assurant le transfert de technologies aux petites entreprises, dans l'esprit de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale.
29. Deuxièmement, si l'ajustement du marché du travail aux exigences de la durabilité, tant vis-à-vis des acteurs externes qu'au sein de l'entreprise, se prête, selon le contexte national, à la négociation collective, il s'agit, d'une manière plus générale, d'un thème particulièrement prometteur pour un échange fructueux d'informations entre les organisations d'employeurs et les syndicats. Les négociations entre les partenaires sociaux sur le changement se multiplient aujourd'hui, l'exemple le plus connu étant fourni au niveau sectoriel par l'Espagne (voir encadré ci-dessous).

Le dialogue social tripartite sur le changement climatique en Espagne

Sept groupes de discussion tripartites sur le dialogue social au niveau sectoriel et un groupe de discussion générale ont été institués en vertu de la loi 01/2005, qui consacre l'engagement de l'Espagne à mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. Un décret royal (202/2006) a ensuite précisé la composition, le rôle et le fonctionnement de ces groupes de discussion. La légitimité institutionnelle de ces groupes est ainsi garantie par la loi.

La création de ces groupes de discussion répondait à la nécessité de mettre en place un mécanisme permettant d'assurer la participation des partenaires sociaux à la mise en œuvre du plan national d'action sur la réduction des GES et de mobiliser leur attention sur les effets du plan sur la compétitivité, la stabilité de l'emploi et la cohésion sociale. Les secteurs concernés sont l'électricité, les raffineries, le ciment, le verre, la céramique, l'acier et le papier. Un huitième groupe de discussion sectoriel a été créé en 2007 pour les secteurs qui ne sont pas couverts par le plan d'action national.

Chaque groupe de discussion tripartite est composé de six représentants de chacune des parties. Le groupe de discussion général a pour fonction de sélectionner et de coordonner les diverses propositions émises par les groupes de discussion sectoriels et de les soumettre à l'administration ou au ministère concernés. Si le gouvernement n'est pas tenu de donner suite à ces propositions, on constate cependant que ces dernières sont dûment prises en considération dans les décisions relatives au changement climatique.

Si les groupes de discussion ont été confrontés à diverses problématiques liées aux engagements de réduction des émissions, aucun des acteurs n'a pu mettre en évidence de difficultés insurmontables en ce qui concerne la compétitivité et l'emploi. Les informations utilisées par les groupes de discussion proviennent essentiellement des données des pouvoirs publics sur les émissions. Lors d'une récente réunion des groupes de discussion, il a été proposé de créer des indicateurs sectoriels spécifiques qui porteraient non seulement sur les émissions mais aussi sur la compétitivité et l'emploi.

Des entretiens réalisés par le BIT¹ ont permis de constater que le fonctionnement de ces groupes de discussion est considéré comme très satisfaisant, en particulier par les représentants des syndicats. Leur intérêt tient notamment à l'échange d'informations, à la meilleure compréhension des enjeux et à la diminution des risques de conflit qu'ils autorisent. Le modèle espagnol de dialogue social sur le changement climatique pourrait à l'évidence être reproduit sans difficultés, compte tenu notamment de la prégnance de la tradition européenne du tripartisme. Dans les pays où cette tradition n'est pas aussi vivace, il existe d'autres modalités d'échange d'informations entre les employeurs, les travailleurs et leurs représentants respectifs, dont la forme la plus courante est la négociation collective.

¹ *El impacto del cambio climático en el empleo: la gestión de las transiciones a través del diálogo social*, étude non publiée réalisée par la Fundación Sustainlabour, Fundación Internacional para el Desarrollo Sostenible et le BIT, Madrid 2007, pp. 8-10.

- 30.** Il est nécessaire et opportun pour l'OIT d'élargir le débat sur le changement climatique pour y intégrer les conséquences sur l'investissement, la production et l'emploi des mesures d'adaptation et d'atténuation. La mutation vers une économie plus verte se fera dans les entreprises du monde entier là où le point de vue des mandants de l'OIT déterminera avec quel succès on progresse vers les objectifs mondiaux.

Le travail décent dans une économie plus verte

- 31.** Il est difficile de donner une définition stricte du terme «emplois verts», mais cette définition inclut à coup sûr l'emploi direct qui réduit l'impact sur l'environnement à des niveaux durables. Elle inclut les emplois qui contribuent à la réduction de la consommation d'énergie et de matières premières, décarbonent l'économie, protègent et restaurent les écosystèmes et la biodiversité et réduisent la production de déchets et la pollution. Les emplois verts peuvent conduire à une réduction directe de l'impact sur l'environnement, par exemple dans le secteur des transports si les opérateurs des métros ou des chemins de fer offrent des transports publics suffisamment efficaces du point de vue énergétique, ou une réduction indirecte si les techniciens de l'industrie ou les responsables de la logistique dans le secteur des services réduisent la consommation d'énergie dans la production ou la fourniture de services.
- 32.** Le profil de ces emplois verts couvre toute la gamme de qualifications, allant des postes hautement qualifiés de la recherche et développement et des fonctions de direction aux postes à qualification relativement faible, en passant par des postes techniques à qualification moyenne. La majeure partie des emplois verts existants ou à venir se concentre dans des secteurs directement liés à l'utilisation d'énergie ou la production de matières premières:
- amélioration de la rentabilité énergétique, particulièrement dans le secteur du bâtiment (rénovation des bâtiments existants), mais aussi dans l'industrie et les transports;
 - énergies renouvelables;
 - déplacements: les transports publics en particulier;
 - recyclage et réutilisation;
 - utilisation durable des ressources naturelles: agriculture, foresterie et pêcheries;
 - services environnementaux.
- 33.** Une conception plus large des «emplois verts» peut inclure tous les nouveaux emplois dans un secteur dont l'empreinte écologique est inférieure à la moyenne, qui contribuent à l'amélioration des performances globales, même si ce n'est que d'une façon marginale. Cette notion plus relative donne du fil à retordre à ceux qui essaient de compter et de

surveiller le nombre d'emplois verts. Par exemple, les ouvriers qui assemblent des voitures hybrides ou des voitures dont les émissions de CO₂ sont inférieures à 120 g/km par exemple ont des emplois plus «verts» que les autres travailleurs du secteur de l'automobile, parce que ces catégories de voitures contribuent nettement moins aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, si le volume des transports continue de croître selon les prévisions, un plus grand nombre de voitures, même si elles sont plus propres, ne permettra pas d'avoir une économie durable.

34. Ces différentes nuances de vert rendent le comptage compliqué, mais la véritable signification du concept d'«emplois verts» ne dépend pas véritablement du nombre précis d'emplois verts créés, mais de la façon dont la recherche du développement durable transforme la structure de l'emploi et du marché du travail. Par exemple, un métier aussi classique que celui de mécanicien auto tend à «s'écologiser» si l'intéressé a affaire à des voitures hybrides plutôt qu'à des moteurs à combustion traditionnels. Le tableau ci-dessous met en évidence les nouvelles compétences requises par le passage à un monde plus écologique.

Compétences pour un monde plus vert

35. L'apparition de nouvelles professions et «l'écologisation» des anciennes constituent un défi de taille pour les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle. Et cela même si la grande majorité des emplois verts relèvent de catégories professionnelles courantes, comme il ressort du tableau ci-dessous.

Une économie plus verte avec des métiers courants

Stratégies d'investissement dans la perspective d'une économie verte	Métiers représentatifs
Réaménagement des bâtiments	Electriciens, installateurs chauffage/air conditionné, menuisiers, opérateurs de matériel de construction, couvreurs, isolateurs, caristes, directeurs de travaux, inspecteurs en bâtiments
Transports publics	Ingénieurs civils, poseurs de voies, électriciens, soudeurs, transformateurs de métaux, monteurs de moteurs, aides à la production, conducteurs de bus, agents de maîtrise dans le secteur des transports, répartiteurs
Automobiles respectant des normes d'efficacité énergétique	Concepteurs de logiciels informatiques, ingénieurs électriciens, techniciens de machines, soudeurs, peintres de matériels de transports, transformateurs de métaux, opérateurs de machines gérées par ordinateur, monteurs de moteurs, aides à la production, chefs d'exploitation, mécaniciens auto
Energie éolienne	Ingénieurs en environnement, sidérurgistes, mécaniciens de chantier, tôliers, machinistes, monteurs d'appareillages électriques, opérateurs de matériel de construction, caristes, gestionnaires de production industrielle, surveillants de production
Energie solaire	Ingénieurs électriciens, électriciens, mécaniciens de machines industrielles, soudeurs, transformateurs de métaux, assembleurs d'équipements électriques, opérateurs de matériaux de construction, aides installateurs, manœuvres, chefs de travaux
Biocarburants cellulosiques	Ingénieurs chimistes, chimistes, opérateurs de matériels chimiques, techniciens en chimie, opérateurs de machines à malaxer et à mélanger, travailleurs agricoles, caristes, acheteurs de produits agricoles, surveillants agricoles et forestiers, inspecteurs agricoles

Source: R. Pollin et J. Wicks-Lim, *Job Opportunities for the Green Economy*, Political Economy Research Institute, Université du Massachusetts, Amherst, juin 2008, p. 2.

36. La demande de produits respectueux de l'environnement va probablement suivre une progression géométrique. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les pénuries de compétences ne constituent pas un obstacle susceptible d'empêcher de faire face à cette demande et, par conséquent, de freiner la réalisation d'un développement durable. Cela supposera l'acquisition de nouvelles compétences, ou une extension ou une réorientation des connaissances et des compétences existantes. L'évolution des modes de consommation oriente celle des spécifications et des normes des produits, deux domaines qui nécessitent un apport de nouvelles compétences dans les anciens métiers. Le tableau ci-dessous indique les besoins de nouvelles compétences dans le secteur du bâtiment prévus dans la Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

Nouvelles compétences requises pour le bâtiment/l'habitat

Capacités de conception et de calcul des bâtiments de manière à intégrer la durabilité

Respect des réglementations, des codes et des normes volontaires

Connaissance des matériaux de construction durable qui tiennent compte de l'efficacité énergétique et de la manière de les utiliser dans les meilleures conditions

Connaissance de techniques de construction durables

Installation et maintenance de nouvelles technologies

Gestion efficace de structures de plus en plus complexes et de l'infrastructure correspondante

Connaissance des principes de la durabilité dans le domaine du bâtiment pour la promotion des ventes

Connaissance de la gestion des ressources (notamment des techniques permettant une réduction maximale des déchets et du recyclage)

Source: *Skills for Sustainability*, Board of Vocational Education and Training, Nouvelle-Galles du Sud, Australie, 2008.

37. On peut également aborder la question de la diversité des professions nécessaires pour le passage aux emplois verts en considérant que chaque emploi direct créé dans les nouveaux secteurs écologiques s'accompagne d'une création indirecte d'emplois (voir ci-dessous le cas des Etats-Unis).

Emplois directs et indirects dans le secteur des énergies renouvelables aux Etats-Unis, 2006

Secteur	Emplois directs	Emplois directs et indirects
Eolien	16 000	36 800
Photovoltaïque	6 800	15 700
Solaire thermique	800	1 900
Hydroélectricité	8 000	19 000
Géothermie	9 000	21 000
Ethanol	67 000	152 000
Biodiesel	2 750	6 300
Biomasse	66 000	152 000
Piles à combustible	4 800	11 100
Hydrogène	4 000	9 200
Total (secteur privé)	181 150	427 000

Secteur	Emplois directs	Emplois directs et indirects
Gouvernement fédéral	800	1 850
Laboratoires du Département de l'énergie	3 600	8 300
Gouvernements des Etats et gouvernements locaux	2 500	5 750
Total (gouvernement)	6 900	15 870
Chambres des métiers et associations professionnelles, ONG	1 500	3 450
Total général	193 550	446 320

Source: *Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable Low-Carbon World*, op. cit.

Emplois verts et travail décent ne vont pas toujours de pair

38. Il faut également tenir compte de la qualité des emplois verts et du fait qu'ils ne sont pas toujours synonymes d'emplois décents. Beaucoup d'emplois verts dans le recyclage, le bâtiment ou les biocarburants sont actuellement dans l'économie informelle et se caractérisent par des conditions de travail dangereuses et/ou pénibles. Le recyclage, particulièrement dans les pays en développement, est souvent synonyme d'emploi précaire, de risques graves pour la sécurité et la santé au travail et de risques pour la santé publique, tout en générant des revenus et des salaires inférieurs au coût de la vie. Cultiver les plantes servant à produire des biocarburants peut aussi s'accompagner de charges de travail excessives, d'exposition à des produits chimiques dangereux ou même de la violation des droits fondamentaux comme le recours au travail des enfants ou à l'esclavage. Voilà qui souligne la dimension de développement de toute voie vers la durabilité. Il n'est pas possible de traiter la dimension de l'environnement isolément sans se préoccuper des politiques socio-économiques nationales et internationales nécessaires pour augmenter les possibilités de travail décent ainsi que des normes internationales acceptées sur lesquelles se fondent ces politiques. Parmi ces normes, les plus importantes sont la liberté d'association et le droit de négociation collective, dans la mesure où elles constituent un point d'ancrage à partir duquel on peut promouvoir et étendre les autres droits fondamentaux.
39. D'autres normes internationales du travail donnent des indications pratiques pour que les emplois verts soient également décents, notamment les instruments relatifs à la santé et à la sécurité, aux produits chimiques et aux conditions de travail. La transformation des économies et des lieux de travail peut être une bonne occasion d'appliquer plus largement les normes du travail grâce à la combinaison de plusieurs facteurs, la prise de conscience, la réglementation et l'inspection, la responsabilité sociale des entreprises et la négociation collective appuyée par l'insertion dans les conventions collectives de clauses sur le droit à l'information.
40. La mise en place d'une trajectoire de développement durable suppose que l'on tienne compte des besoins de développement de chaque pays. Dans ce contexte de transformation, l'un des principaux enjeux est de veiller à ce que les emplois verts nécessaires à un développement propre soient des emplois décents, pour contribuer ainsi à un développement socialement durable. Il s'agit là d'un enjeu fondamental pour l'OIT et ses mandants.

Ajustement sectoriel

41. Cette section est consacrée à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, au recyclage et à la gestion des ressources naturelles.

Efficacité énergétique

42. Historiquement, c'est l'amélioration de la rentabilité énergétique qui a le plus contribué à la réduction des émissions. Cela va exiger de transférer et de déployer de nouvelles technologies. Une grande partie du parc immobilier et des équipements a un long cycle de vie et un taux de renouvellement faible. Des changements substantiels vont devoir être introduits au niveau des conditions de travail, des compétences requises, de l'utilisation de nouveaux matériaux répondant aux normes d'efficacité énergétique et de la planification du travail. L'amélioration significative des processus et des installations existants, souvent pour un coût réduit, ne pourra pas se faire sans la participation active des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants.
43. L'amélioration de la rentabilité énergétique est souvent consécutive à un investissement dans une meilleure technologie, mais il y a des grands potentiels souvent inexploités d'amélioration des méthodes de travail et des procédures. Des initiatives communes aux employeurs et aux travailleurs pour «rendre le lieu de travail plus vert» peuvent apporter des améliorations significatives de la rentabilité énergétique et de l'utilisation des ressources avec peu ou pas d'investissement en capital et pour un coût global réduit. L'amélioration de la rentabilité énergétique peut se faire dans tous les secteurs, mais le potentiel est particulièrement important dans le bâtiment.
44. Ce sont les bâtiments qui sont les plus grands consommateurs d'énergie. Ils sont généralement responsables de 30 à 40 pour cent de la demande et d'une proportion identique des émissions de gaz à effet de serre. D'après le GIEC, ce sont les bâtiments qui représentent le potentiel le plus important de réduction des émissions, tous secteurs confondus. L'efficacité énergétique de ces bâtiments peut souvent être améliorée de 50 pour cent ou plus. Dans de nombreux pays, les maisons à énergie zéro ou à énergie négative vont prochainement devenir la norme pour une augmentation du coût de la construction neuve de 5 à 10 pour cent, ce qui est très faible. Cependant, le cycle de vie utile d'un bâtiment va de 60 à 100 ans. Le parc immobilier de la plupart des pays est donc relativement vieux. La rénovation de ces bâtiments anciens requiert beaucoup de main-d'œuvre et un travail sur mesure habituellement fourni par des entreprises locales et des travailleurs qualifiés.
45. Plus de la moitié des économies d'énergie potentielles sur les bâtiments se situe dans les pays en développement et presque un tiers des réductions d'émissions peuvent avoir un prix de revient net négatif sur un temps relativement court, c'est-à-dire qu'elles se remboursent avec les économies faites sur la facture d'énergie. Récemment, l'Allemagne vient de multiplier par quatre un programme de rénovation qui existait déjà depuis un certain nombre d'années. Dans ce programme – probablement le plus important au monde – à chaque fois qu'on investit 1 milliard d'euros dans le parc immobilier, 25 000 emplois sont créés ou maintenus¹². Les partenaires sociaux du secteur de la construction ont joué un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de ce programme. En plus de ce potentiel au niveau de l'emploi, les mesures d'efficacité énergétique peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté. Les ménages les plus pauvres

¹² Ministère allemand de l'Environnement (2007): «What is the German Government doing to boost energy efficiency?». http://www.bmu.de/english/energy_efficiency_buildings/doc/38270.php.

dépensent souvent une part disproportionnée de leurs revenus en factures d'électricité, de chauffage et de transports. Améliorer l'efficacité énergétique se traduit souvent par une amélioration des revenus nets des plus pauvres.

Energies renouvelables

46. Comme nous l'avons vu dans les tableaux ci-dessus, l'énergie renouvelable du vent, du soleil, l'énergie thermique, photovoltaïque, hydraulique à petite échelle et géothermique représentent avec la bioénergie la source d'emplois verts la plus facile à comptabiliser. Il existe déjà au moins 2,2 millions d'emplois dans la fabrication, l'installation et la gestion des équipements en matière d'énergie renouvelable, dont la moitié dans le monde en développement. Les investissements dans ce secteur augmentent de 20 pour cent par an et l'emploi dans ce secteur devrait dépasser 20 millions d'emplois d'ici à 2030.
47. La bioénergie, comme l'alcool produit à partir d'amidon ou de sucre, et le biodiesel dérivé des cultures oléagineuses et utilisé comme carburant pour les automobiles, ou le bois et d'autres sortes de biomasse utilisés pour la production d'électricité, ont le plus fort taux d'élasticité de l'emploi. Des études pour l'Inde par exemple, suggèrent que chaque hectare de culture destiné à la bioénergie peut créer un emploi à temps plein. La plupart du temps, ce sont des emplois verts. L'énergie renouvelable à petite échelle, y compris la biomasse, peut être utilisée pour produire de l'électricité de façon décentralisée pour les 1,6 milliard de personnes ou plus qui n'ont pas accès à une forme moderne d'énergie actuellement.
48. Le développement de la bioénergie présente cependant un sérieux inconvénient. Quatre facteurs sont déterminants à cet égard. Le premier tient au fait, comme nous l'avons vu plus haut, que toutes les activités de ce secteur ne peuvent pas être considérées comme étant du travail décent – sur les plantations de canne à sucre, les revenus, les conditions de travail et le recours au travail des enfants constituent une grave menace pour la dimension sociale de la durabilité. Deuxièmement, si les divers biocarburants permettent de réduire les émissions de GES, ils ne les éliminent pas pour autant totalement, comme le fait, par exemple, l'énergie solaire. De fait, en ce qui concerne le recours aux biocarburants pour éviter d'être totalement dépendant des combustibles fossiles, la question du coût va être aussi contraignante que l'impératif de durabilité. Troisièmement, rien ne garantit que la chaîne de valeur de la production de biocarburants soit par nature respectueuse de l'environnement. Ne peut-elle parfois entraîner la déforestation, l'érosion des sols ou l'épuisement des ressources en eau? Enfin – et ce point est celui qui soulève le plus de controverses – des organisations aussi différentes qu'Oxfam et la Banque mondiale estiment que l'affectation des terres cultivables à la production de biocarburants joue un rôle déterminant dans la hausse globale du prix des denrées alimentaires – et là encore, ce sont les pauvres qui sont les plus directement touchés.
49. Des projets montrent qu'il peut y avoir une amélioration de la qualité de vie des plus pauvres. Pour prendre l'exemple du Bangladesh, on constate que, lorsqu'on dispose d'une source d'énergie, on peut par exemple mettre en place un éclairage électrique qui permet aux enfants de faire leurs devoirs scolaires dans de meilleures conditions (notamment d'hygiène) et qui permet également aux commerces locaux, comme les restaurants, de développer leurs activités.

Le recyclage et l'économie circulaire

50. Le recyclage et l'économie circulaire sont essentiels pour éliminer progressivement les déchets et fermer le cycle matériel de production et de consommation. Le recyclage est déjà à la source d'une grande partie des emplois verts identifiables, et l'augmentation des prix des produits de base le rend de plus en plus compétitif. Les matériaux, en particulier les métaux comme l'aluminium, mais aussi le verre et le papier, dont la production requiert beaucoup d'énergie, peuvent être recyclés de façon rentable, en réduisant de façon significative la facture énergétique et les émissions. En Europe, les taux de recyclage de ces matériaux sont de 50 à 80 pour cent.
51. En Chine par exemple, on estime à 10 millions le nombre de personnes employées dans le recyclage. Le segment du recyclage des produits de la technologie de l'information y est relativement récent, mais il se développe rapidement et s'intègre à la chaîne de production mondiale. Les conditions de travail sont généralement très mauvaises, et les risques pour la santé et pour l'environnement sont nombreux. Dans ce contexte, l'exportation des activités peu écologiques vers les pays en développement est une question qui mérite d'être examinée de près, au même titre d'ailleurs que celle de la promotion des normes internationales destinées à améliorer les conditions de travail.

Gestion durable des ressources naturelles renouvelables

52. La gestion durable des ressources naturelles renouvelables est un élément essentiel du point de vue de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de l'emploi. L'agriculture et la sylviculture figurent au nombre des secteurs les plus touchés par le changement climatique, mais ils ont aussi grandement contribué aux émissions de gaz à effet de serre. La conversion des forêts en terres agricoles ou pour d'autres usages a été responsable de 20 à 25 pour cent des émissions de GES. Les émissions dues à la déforestation sont particulièrement fortes en Indonésie et au Brésil. Il faudra faire de grands efforts pour développer des systèmes de production dans l'agriculture et la sylviculture qui fournissent des revenus et des moyens d'existence décents, tout en réduisant les émissions, en consommant moins d'eau et en préservant la fertilité des sols et la biodiversité.

Les réponses politiques et le rôle de l'OIT

53. La prise en compte du changement climatique suppose l'intervention de diverses institutions du marché du travail et de multiples activités à propos desquelles l'OIT peut revendiquer un véritable savoir-faire. Les trois principaux outils qu'utilise l'OIT sont l'analyse du marché du travail, la protection sociale et le dialogue social. Pour concevoir une bonne politique, il est indispensable d'avoir une bonne analyse de son impact éventuel sur le marché du travail, et les politiques de protection sociale permettent d'atténuer l'impact du changement pour ceux qui s'en trouvent affectés de façon négative.

Incidences du changement climatique sur la dynamique du marché du travail relevant des principaux domaines de compétences de l'OIT

Domaine	Observations
Programmes d'infrastructure à forte intensité d'emplois	Les mesures d'adaptation nécessaires pour faire face au changement climatique seront pour l'essentiel pilotées par le secteur privé, qui se prévaudra ou non d'une politique clairement définie. Cependant, les gouvernements ont également un rôle important et direct à jouer, en partie par le biais de leurs investissements dans l'infrastructure. L'OIT, qui a acquis au fil des ans une grande expérience dans ce domaine, sait comment assurer la durabilité des programmes d'infrastructure à forte intensité d'emploi.
Protection sociale	Compte tenu de la nécessité d'étendre la protection sociale, deux facteurs liés au changement climatique sont à prendre en considération. Le premier est une élévation du seuil de vulnérabilité, découlant de la fréquence accrue de phénomènes climatiques extrêmes. Le second est une insécurité croissante du revenu, liée à l'accélération des rotations sur le marché du travail.
Compétences	Les mesures prises pour atténuer le changement climatique et s'y adapter auront d'importantes implications dans le domaine du développement des compétences. Il faudra pouvoir innover pleinement et mettre en œuvre des savoir-faire inédits; quant à l'introduction de la dimension écologique dans les emplois existants, elle nécessite que les professions traditionnelles se dotent de nouvelles compétences. Cela se fera, en partie, par une modification de la spécification des produits, dont l'utilisation et la maintenance requerront une mise à jour des connaissances ou l'acquisition de nouveaux savoirs.
Services de l'emploi	Les restructurations économiques comme celles imposées par le changement climatique s'accompagnent généralement d'une accélération de la rotation des emplois – soit du rythme de création et de destruction des emplois. Les services d'emploi peuvent faciliter les transitions sur le marché du travail en fournissant des informations sur les nouvelles activités et les services de placement; à ce titre, elles peuvent améliorer le fonctionnement du marché du travail.
Dialogue social	L'adaptation au changement va nécessiter une circulation gratuite de l'information, encadrée par le droit à l'information. La négociation collective est un mécanisme d'ajustement efficace. Il faudra également essayer de résoudre les problèmes qui se posent en matière d'équité et d'égalité. L'élaboration des politiques adaptées à ce nouvel objet qu'est le changement climatique va nécessiter un renforcement des capacités chez les mandants et au sein du Bureau.
Entreprise durable	Les conclusions concernant la promotion d'entreprises durables adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 96 ^e session fournissent des orientations sur les besoins des entreprises dans le domaine de la durabilité. Si ces orientations concernent l'ensemble des entreprises, l'ajustement au changement climatique impliquera que l'on mette délibérément l'accent sur les petites et moyennes entreprises qui, au niveau mondial, jouent un rôle prépondérant dans l'activité économique et risquent d'être largement défavorisées tant sur le plan de l'information qu'au niveau financier.
Sécurité et santé au travail	Tous les emplois verts – dans les secteurs du recyclage des déchets, de la démolition de navires, des plantations et autres activités de l'économie informelle – ne sont pas des emplois décents. La promotion des activités vertes dans ces secteurs et dans d'autres domaines va nécessiter la prise en compte non seulement de la question du caractère satisfaisant des revenus, mais également des impératifs de la sécurité et de la santé au travail ainsi que des normes internationales du travail correspondantes.
Informalité et réduction de la pauvreté	La pauvreté étant un facteur déterminant dans la dégradation de l'environnement, la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois productifs œuvre donc en faveur de la promotion de la durabilité envisagée sous l'angle écologique. La hausse du prix des denrées alimentaires est due en partie à l'utilisation des cultures pour la production de biocarburants. Pour qu'il y ait convergence, et non antagonisme, entre emplois verts, sécurité alimentaire

Domaine	Observations
	et réduction de la pauvreté, il faut que toutes les mesures et les interventions soient résolument axées sur cet impératif.
Crises	La fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes exige que l'on puisse intervenir immédiatement auprès des communautés touchées. La prévention des crises est une dimension qui s'inscrit naturellement dans le cadre des stratégies d'adaptation au changement climatique, telles que les travaux de consolidation dans les zones côtières exposées.
Normes et droits	Le changement climatique peut être envisagé aussi bien en termes socio-économiques que sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes. Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique, notamment du point de vue sanitaire, et ils travaillent dans des secteurs, comme l'agriculture, où les effets négatifs de ce changement risquent d'être les plus perceptibles. Les femmes risquent en outre d'être encore beaucoup plus touchées que les autres. Il est donc capital que les mesures d'ajustement au changement climatique comportent la mise en œuvre de normes en matière de sécurité et de santé au travail.

L'Initiative emplois verts de l'OIT: point de situation

54. Au cours de l'année 2007, l'OIT a accéléré son travail sur les emplois verts. Dans son rapport à la Conférence internationale du Travail, le Directeur général a souligné qu'il était important que les mandants de l'OIT travaillent de concert pour anticiper les changements en matière d'emploi qui seront engendrés par un développement plus durable pour l'environnement¹³.
55. L'OIT, de concert avec le PNUE, la Confédération syndicale internationale (CSI) et l'Organisation internationale des employeurs (OIE), a lancé une «Initiative emplois verts», qui vise à gérer les besoins d'adaptation des entreprises et des travailleurs touchés par le changement vers des modèles de production et de consommation durables. Les activités réalisées jusqu'à présent par cette initiative comprennent:
- Un rapport sur les emplois verts préparé par l'Institut Worldwatch sur l'initiative du PNUE, de l'OIT, de l'OIE et de la CSI.
 - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a fait des mesures à prendre pour faire face au changement climatique l'une des trois priorités du système des Nations Unies. Une stratégie impliquant l'ensemble du système a été présentée en décembre 2007 à Bali, lors de la réunion sur le climat. Elle fait notamment appel aux compétences de l'OIT en ce qui concerne les mesures à adopter pour faire face aux conséquences du changement climatique sur les emplois et les revenus et souligne de manière explicite le rôle des mandants de l'Organisation.
 - Repérer les conséquences sur le marché du travail: une analyse des options au niveau méthodologique. Une première application est prévue dans le cadre d'un plus vaste projet de l'ONU en Chine, auquel le Bureau participera.
 - Une première étude d'ensemble sur le rendement énergétique des bâtiments dans les pays en développement et les économies émergentes, qui s'est initialement concentrée sur l'Afrique du Sud.

¹³ Le travail décent au service du développement durable, CIT 96-2007/rapport I(A), <http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/ilc/ilc96/pdf/rep-i-a.pdf>.

- Le rendement énergétique et les PME – recherche et intégration des résultats dans les programmes en cours relatifs au développement des entreprises.
- Développement des aptitudes professionnelles: un examen préliminaire a été effectué pour le rapport sur les aptitudes professionnelles qui a été examiné par la Conférence internationale du Travail en juin 2008. Un grand rapport consacré à ce sujet essentiel sera préparé pour 2009.
- L'adaptation au changement climatique – impact sur les zones rurales. Avec la FAO, l'OIT prévoit d'élaborer une méthodologie pour que l'emploi soit pris en compte dans les plans et les programmes nationaux d'adaptation au changement climatique. Le Bangladesh fait partie des pays où cette méthodologie doit être testée.
- La bioénergie et les petites exploitations agricoles: l'OIT a développé des outils pour évaluer les conséquences des biocarburants sur l'emploi et les revenus au Brésil. L'OIT a reçu une demande d'assistance de la part du gouvernement de l'Etat de Bahia pour élaborer un programme de biocarburants durable destiné à améliorer le niveau de vie des petits agriculteurs. Ce programme comprend la recherche de critères et d'indicateurs sur la durabilité économique, sociale et environnementale afin de mesurer l'impact de la politique et de certifier les produits pour leur commercialisation et leur vente.
- Une documentation sur les bonnes pratiques: une étude sur le rôle des partenaires sociaux dans la mise en œuvre du Protocole de Kyoto en Espagne a été réalisée. D'autres études de cas sur le rôle du dialogue social et des emplois verts dans le développement sont en cours.
- Avec le Centre international de formation de l'OIT de Turin, un premier module de formation sur les emplois verts va être réalisé d'ici à fin 2008. L'objectif essentiel sera de former des capacités dans les ministères du travail, les organisations d'employeurs et de travailleurs, pour intégrer les stratégies en faveur des emplois verts dans les programmes par pays de promotion du travail décent.
- «Des emplois verts pour l'Asie et le Pacifique» est un programme réalisé par l'OIT, qui contribue ainsi à la priorité régionale mise sur la «croissance verte» et menée par l'ONU-CESAP. Une conférence régionale sur les emplois verts à Niigata du 21 au 23 avril 2008 a rassemblé une quarantaine d'experts des gouvernements nationaux et des collectivités locales, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des instituts de recherche sur le travail, des universités et des ONG travaillant dans l'environnement et les questions sociales. La conférence a permis de définir un ordre du jour pour les recherches pertinentes pour les politiques de l'OIT et de ses partenaires dans la région, et a identifié des approches pour la promotion des emplois verts, qui peuvent s'intégrer dans les programmes par pays de promotion du travail décent de la région.
- Le Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique a organisé des projets pilotes dans le domaine des emplois verts au Bangladesh, en Inde et en Chine. Par ailleurs, les mandants d'autres pays de la région souhaitent l'intégration d'un volet «Emplois verts» dans les programmes par pays de promotion du travail décent.
- Les conclusions de la réunion indiquée ci-dessus ont été utilisées pour adresser un certain nombre de messages pour les réunions du G8 organisées en 2008 au Japon. La contribution de l'OIT à la réunion des ministres du travail et de l'emploi des pays du G8 qui s'est tenue à Niigata était intitulée, à leur demande: «Les défis mondiaux du développement durable: stratégies en faveur des emplois verts». Le présent document

dont est saisie la commission est une adaptation du texte présenté par l'OIT lors de cette réunion.

- A Niigata, les conclusions du président de la réunion des ministres du travail et de l'emploi des pays du G8 contiennent l'observation suivante: «Nous prenons note de l'intérêt du travail accompli par l'OIT dans le cadre de son Initiative emplois verts, qui propose une façon cohérente, axée sur le tripartisme, de faire face à ces difficultés»¹⁴.

56. La commission voudra sans doute examiner le lien entre l'Agenda du travail décent et les efforts déployés pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

57. La commission voudra sans doute examiner quel rôle l'OIT et le tripartisme peuvent jouer, et selon quelles modalités, pour accompagner les efforts des mandants sur la voie d'une croissance durable susceptible de conjuguer faibles émissions de carbone, recul de la pauvreté et forte création d'emplois.

Genève, le 16 octobre 2008.

Document soumis pour discussion et orientation.

¹⁴ Conclusions du président, Réunion des ministres du travail et de l'emploi des pays du G8, Niigata, 11-13 mai 2008, p. 10.